

PROJET DE LOI N° 46 AUTEUR: M. Lawrence S. Bergman, Revenu
 TITRE : Loi sur le Régime d'investissement coopératif

- **Présentation le :** 2006-11-07
 Consultations gén. ou part. à la _____ le _____
 Dépôt du rapport de commission: _____
 Motion de scission le : _____
 Motion de report le : _____

- **Adoption du principe le :** 2006-11-16
 Étude détaillée à la CFP le 2006-11-23

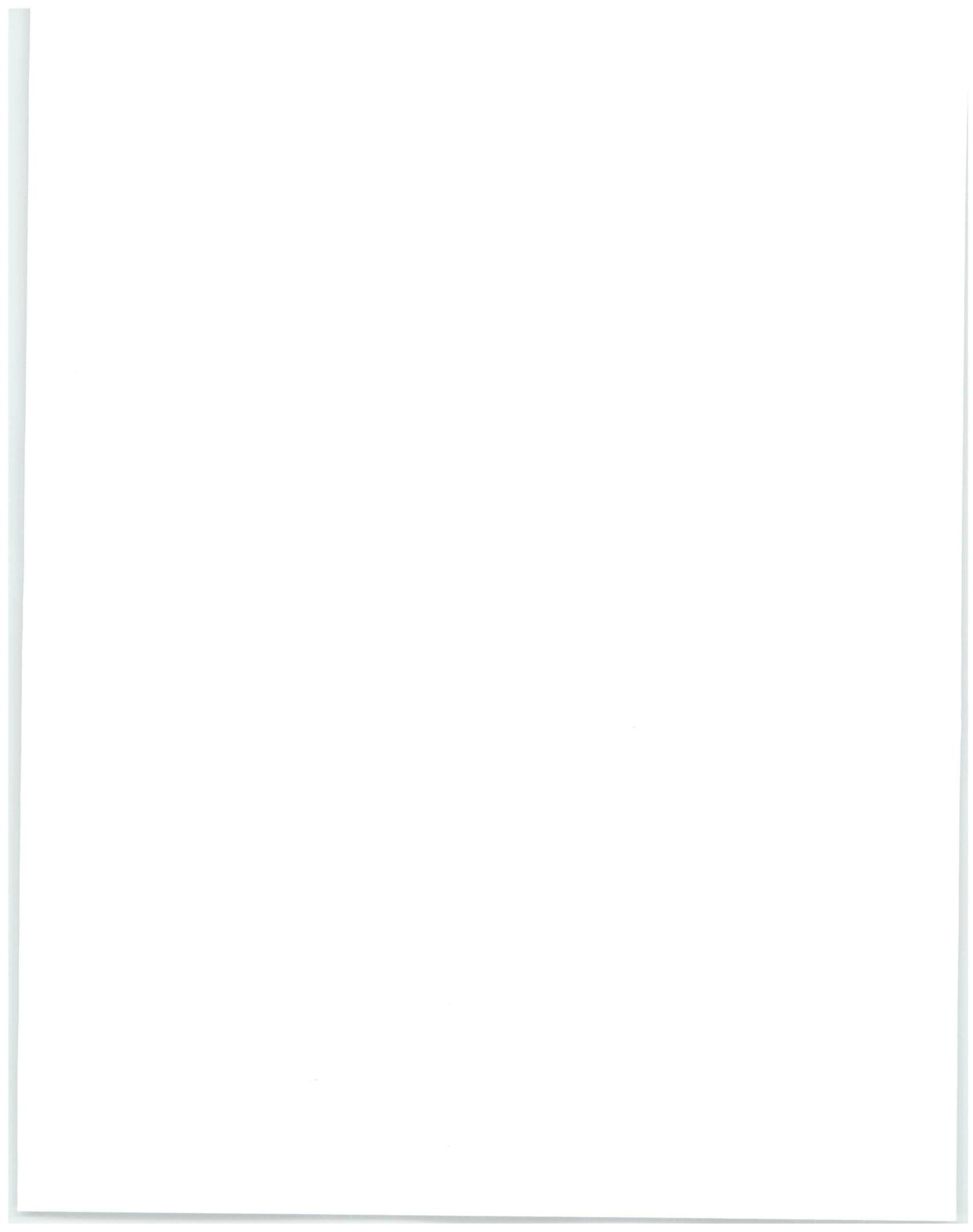
- **Dépôt du rapport de Commission le :** 2006-11-29 Am (4)
 Si amendement(s) en Commission : oui non Si amendement au titre : oui non
 Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui non
 de M _____ (... articles amendés)
 de M _____ (... articles amendés)
 de M _____ (... articles amendés)

- **Prise en considération du rapport le :** 2006-11-29
 Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :
 de M _____
 de M _____
 de M _____

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui non (... articles amendés)

- **Adoption du projet de loi le:** 2006-11-30
 - **Sanction du projet de loi le:** 2006-12-06 (2006, c.37)

Motion de suspension des règles présentée le : _____
 Feuille de temps jointe sur: _____
 Feuille de vote jointe sur: _____
 Autres: _____



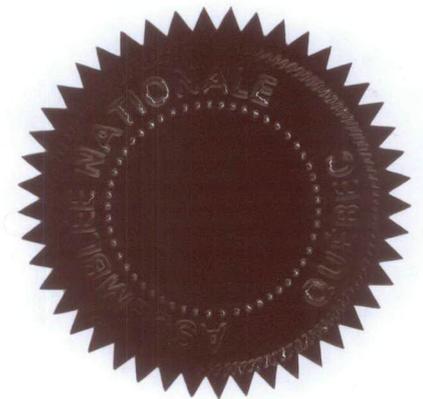


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des finances publiques

PROCÈS-VERBAL

Séance du 23 novembre 2006



Étude détaillée du projet de loi n° 46,
Loi sur le Régime d'investissement coopératif
(Texte adopté avec des amendements)

PROCÈS-VERBAL

Commission des finances publiques

Séance du jeudi 23 novembre 2006

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 46, *Loi sur le Régime d'investissement coopératif*.
(Ordre de l'Assemblée, le 16 novembre 2006)

Membres présents :

- M. Bachand (Arthabaska) en remplacement de M. Hamad (Louis-Hébert)
- M. Bergman (D'Arcy-McGee), ministre du Revenu
- M. Gabias (Trois-Rivières)
- Mme Hamel (La Peltrie) en remplacement de M. Bernier (Montmorency)
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu
- M. Paquet (Laval-des-Rapides)
- M. Tomassi (LaFontaine)

La Commission se réunit à 12 heures sous la présidence de M. Tomassi (LaFontaine), membre de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

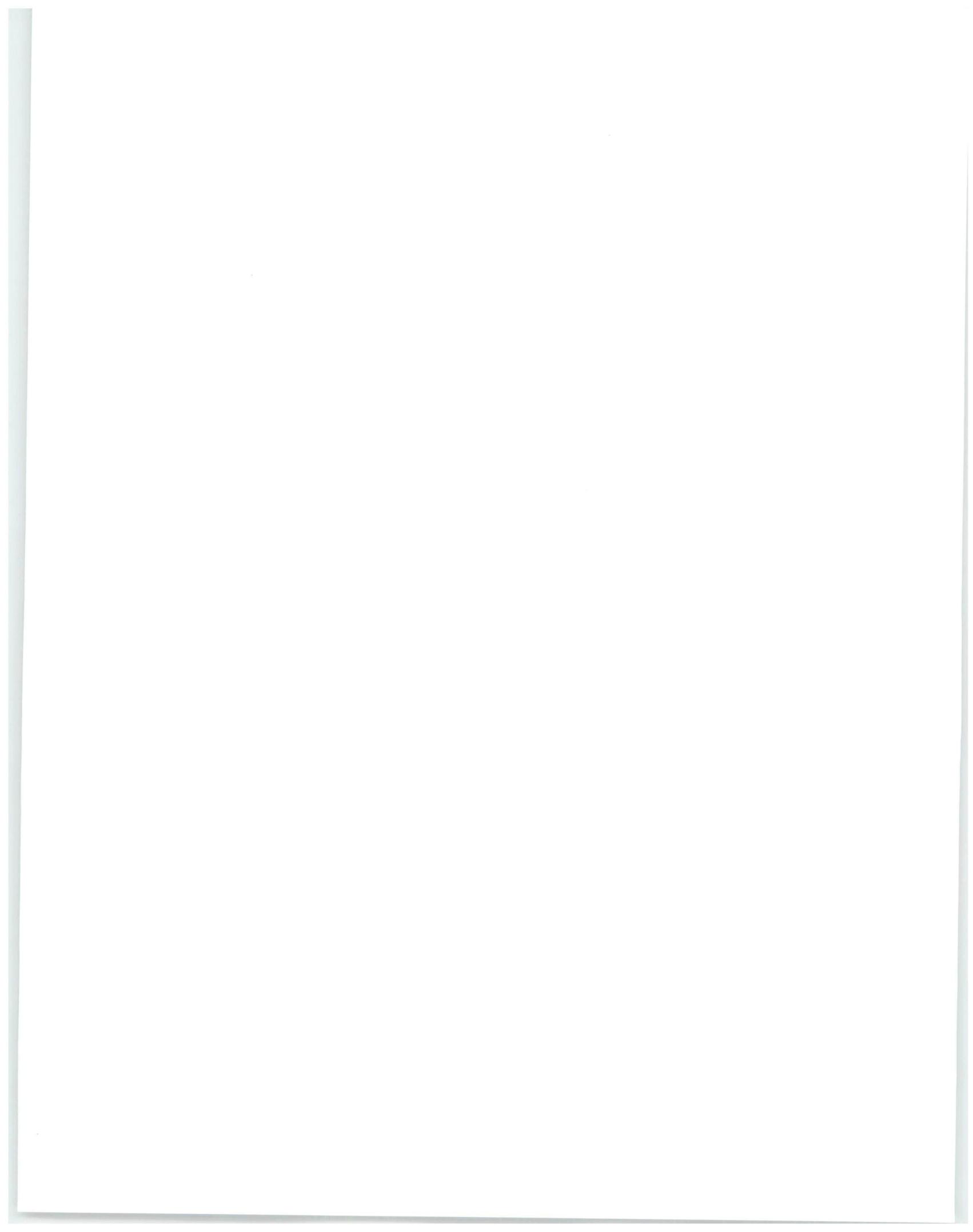
M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bergman (D'Arcy-McGee) formule des remarques préliminaires.

Il est convenu que la Commission étudiera sujet par sujet les articles 34 et suivants.

M. Lelièvre (Gaspé) formule des remarques préliminaires.



ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : L'article 1 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Articles 3 et 4 : Les articles 3 et 4 sont adoptés.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté.

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux en attendant le prochain avis du leader du gouvernement.

À 15 h 28, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de Mme Hamel (La Peltrie), présidente de séance.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : M. Bergman (D'Arcy-McGee) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 7, amendé, est adopté.

Articles 8 et 9 : Après débat, les articles 8 et 9 sont adoptés.

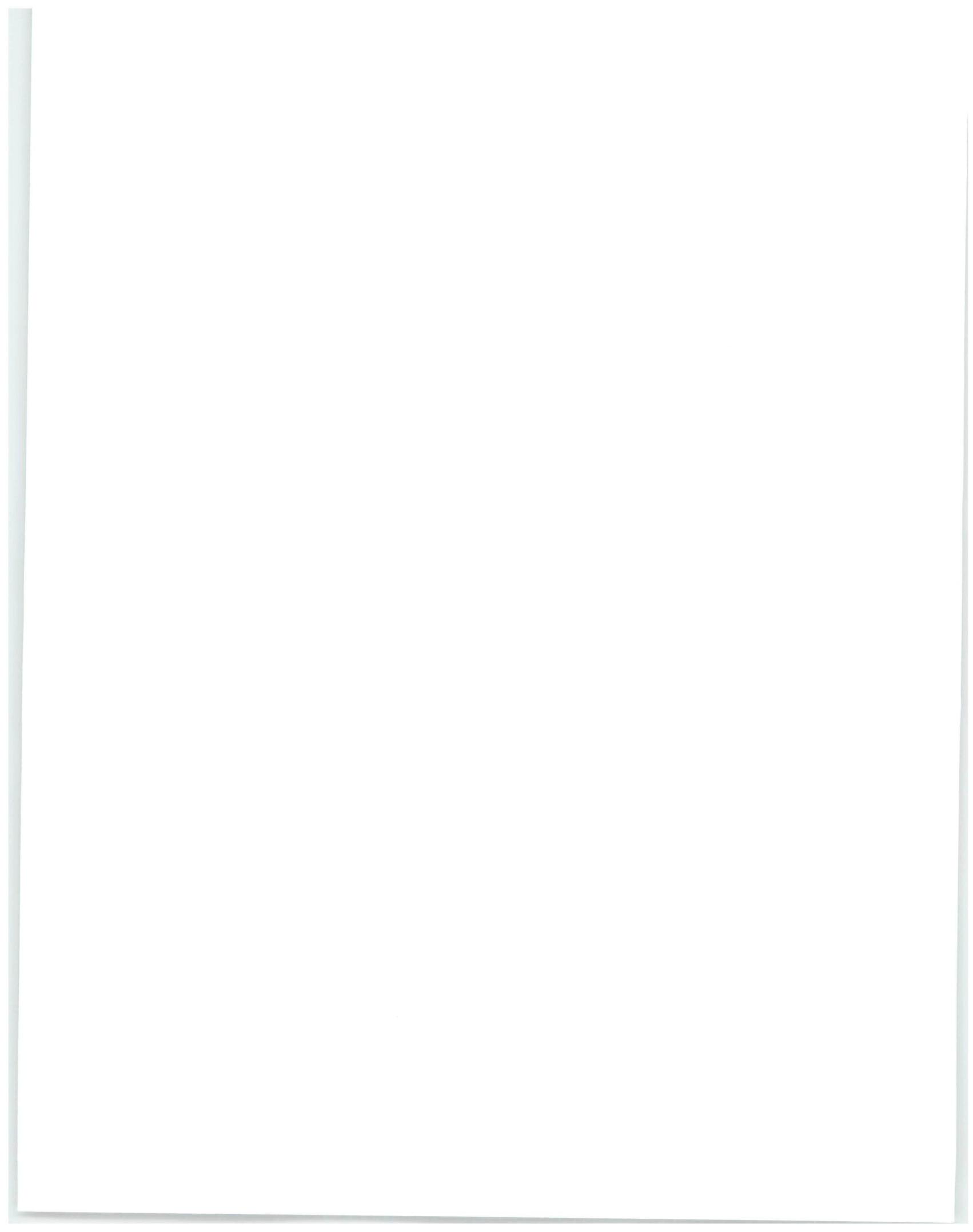
Articles 10 et 11 : Après débat, il est convenu de suspendre l'étude des articles 10 et 11.

Article 12 : M. Bergman (D'Arcy-McGee) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

L'amendement est adopté.

Après débat, l'article 12, amendé, est adopté.

Articles 13 et 14 : Les articles 13 et 14 sont adoptés.



Article 15 : Un débat s'engage.

À 16 h 46, après une suspension de 12 minutes, la Commission reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

L'article 15 est adopté.

Articles 16 et 17 : Après débat, les articles 16 et 17 sont adoptés.

Article 18 : L'article 18 est adopté.

Article 10 (suite) : Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 10 suspendue précédemment.

L'article 10 est adopté.

Article 19 : Après débat, l'article 19 est adopté.

Article 11 (suite) : Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 11 suspendue précédemment.

L'article 11 est adopté.

Article 20 : Après débat, l'article 20 est adopté.

Articles 21 et 22 : Les articles 21 et 22 sont adoptés.

Articles 23 et 24 : Après débat, les articles 23 et 24 sont adoptés.

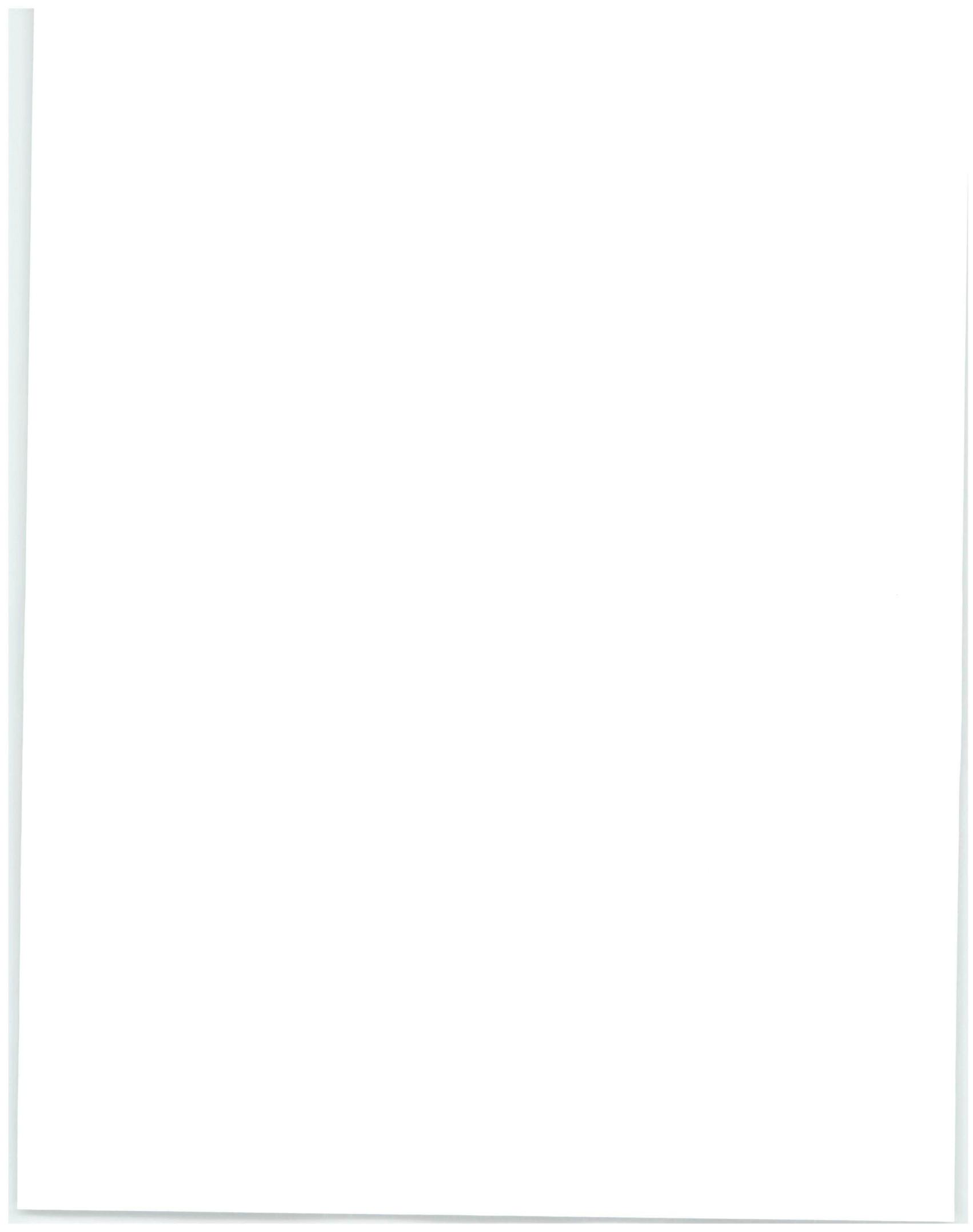
Article 25 : Un débat s'engage.

M. Bergman (D'Arcy-McGee) propose l'amendement coté Am 3 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 25, amendé, est adopté.

Articles 26 et 27 : Après débat, les articles 26 et 27 sont adoptés.



Articles 28 et 29 : Les articles 28 et 29 sont adoptés.

Article 30 : Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux jusqu'à 18 h 30.

Le débat se poursuit.

L'article 30 est adopté.

Article 31 : L'article 31 est adopté.

Article 32 : Après débat, l'article 32 est adopté.

Article 33 : L'article 33 est adopté.

Il est convenu d'étudier en bloc le reste du projet de loi.

Articles 34 à 38 : Après débat, les articles 34 à 38 sont adoptés.

Articles 39 et 40 : Les articles 39 et 40 sont adoptés.

Articles 41 à 51 : Les articles 41 à 51 sont adoptés.

Article 52 : M. Bergman (D'Arcy-McGee) propose l'amendement coté Am 4 (annexe I).

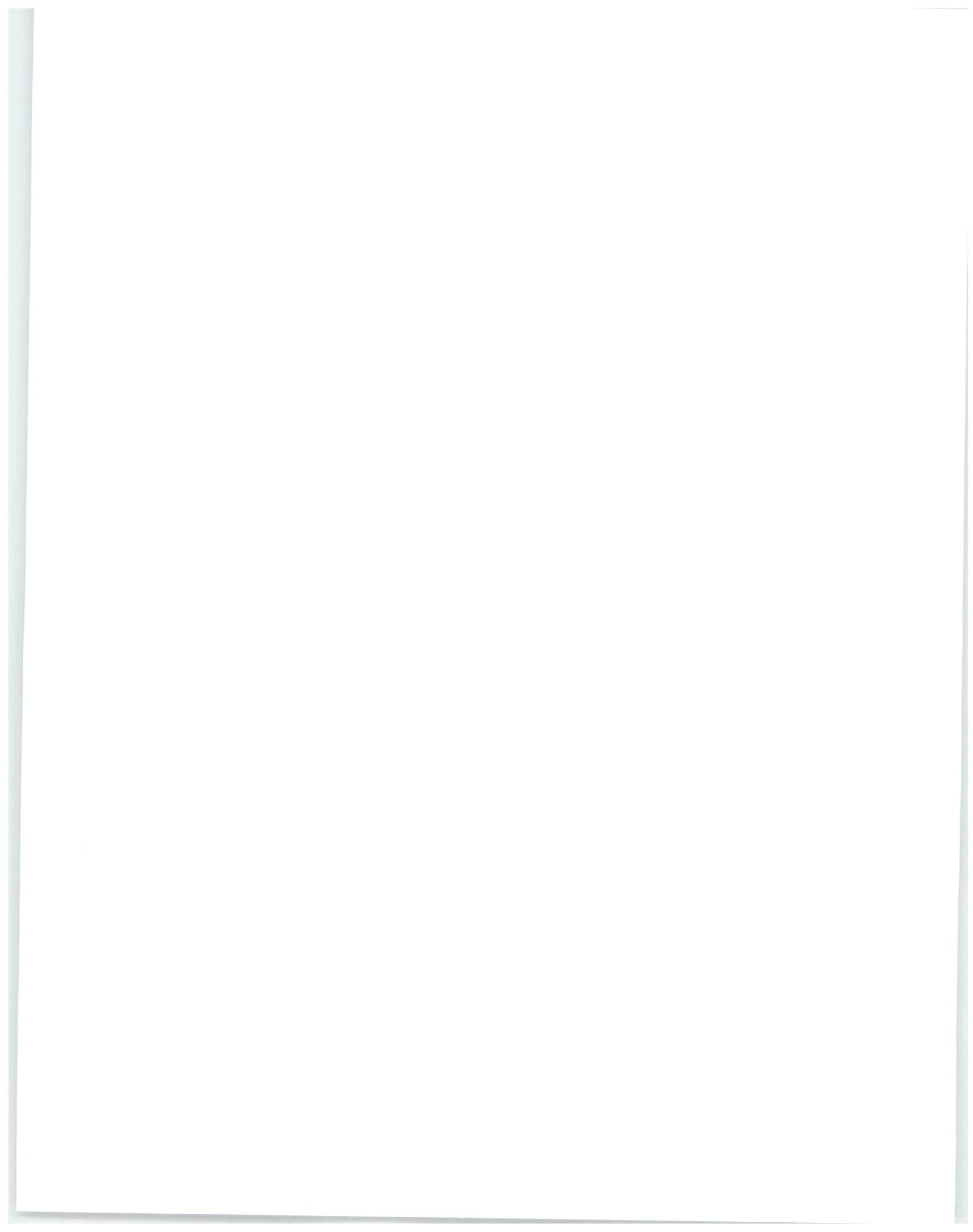
L'amendement est adopté.

L'article 52, amendé, est adopté.

Articles 53 à 61 : Les articles 53 à 61 sont adoptés.

Intitulés des titres, livres, chapitres, sections et sous-sections : Les intitulés des titres, livres, chapitres, sections et sous-sections sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.



Projet de loi n° 46 : Le texte du projet de loi n° 46, *Loi sur le Régime d'investissement coopératif*, amendé, est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Lelièvre (Gaspé) et M. Bergman (D'Arcy-McGee) formulent des remarques finales.

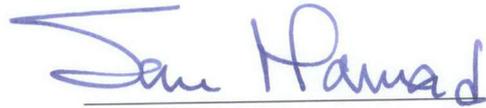
À 18 h 30, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



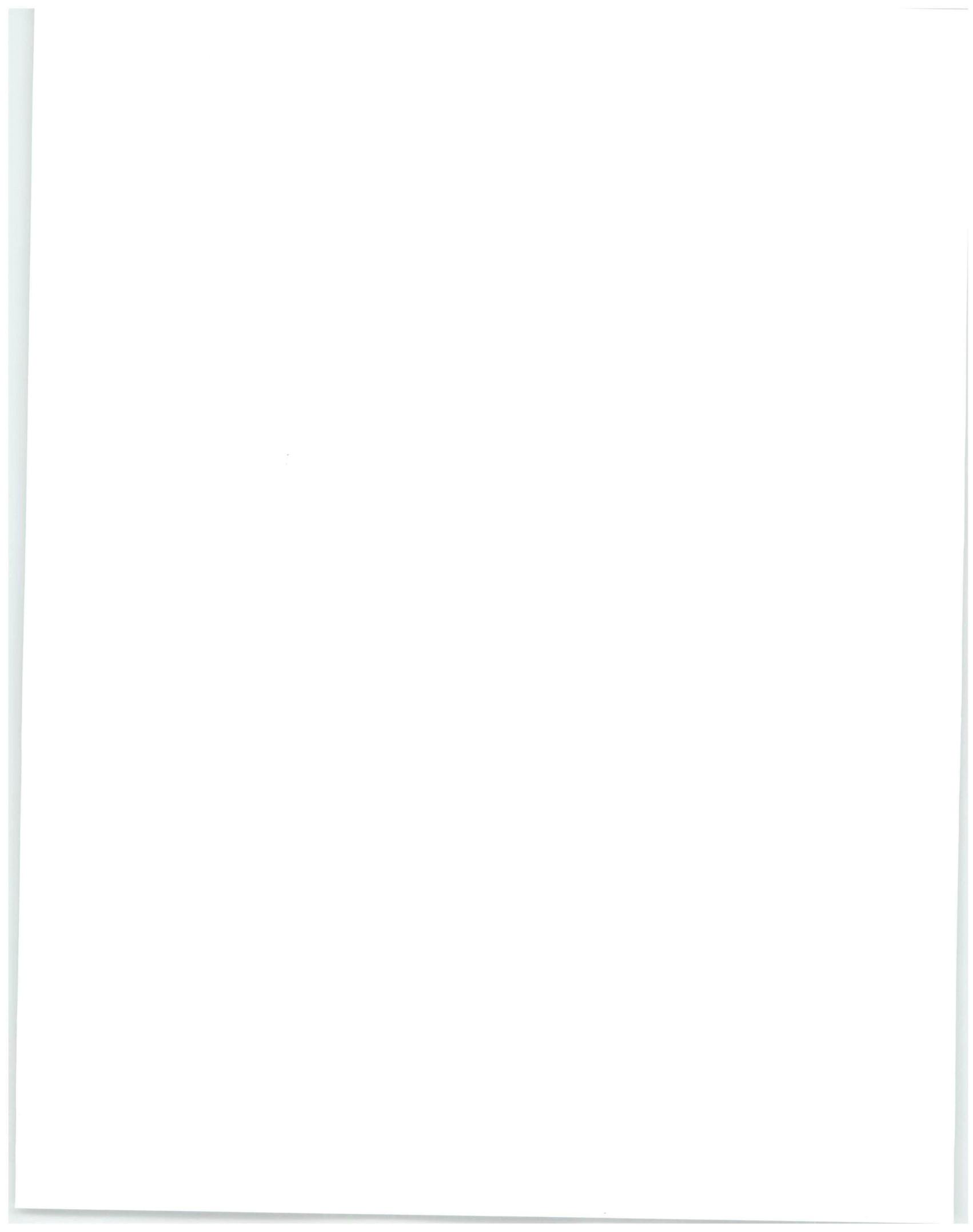
François Arsenault



Sam Hamad

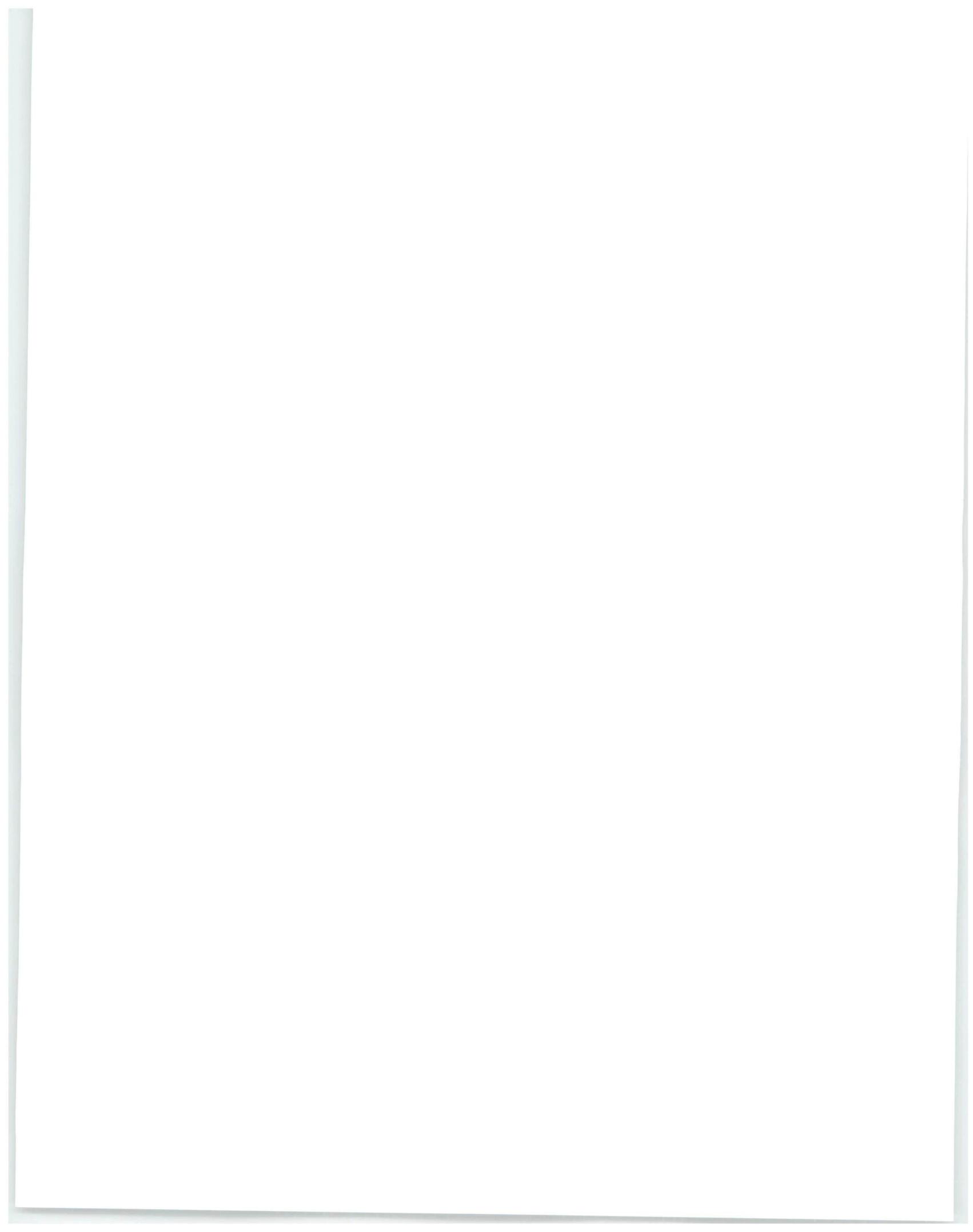
FA/mct

Québec, le 24 novembre 2006



ANNEXE I

Amendements adoptés



AM 1

Art. 7

AMENDEMENT 1

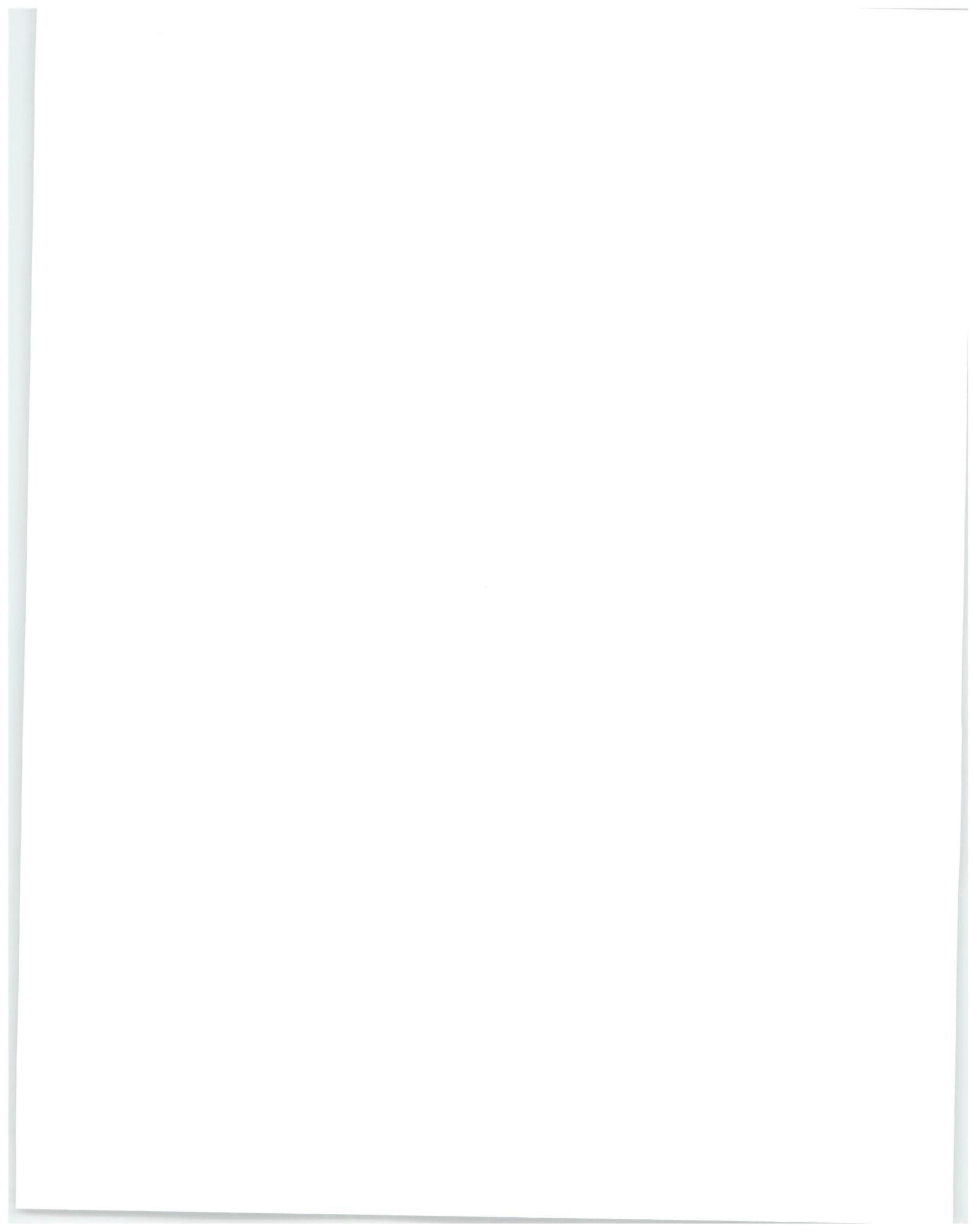
Le 22 novembre 2006 14 h 08T

DOSSIER: RIC-2006

a. 7, P.L. n° 46, brochure anglaise, page 10

L'article 7 du projet de loi n° 46, intitulé « Loi sur le Régime d'investissement coopératif », est modifié par la suppression, dans la cinquième ligne du texte anglais, du mot « that ».

Adapté
FB



AM 2

Art 12

AMENDEMENT 2

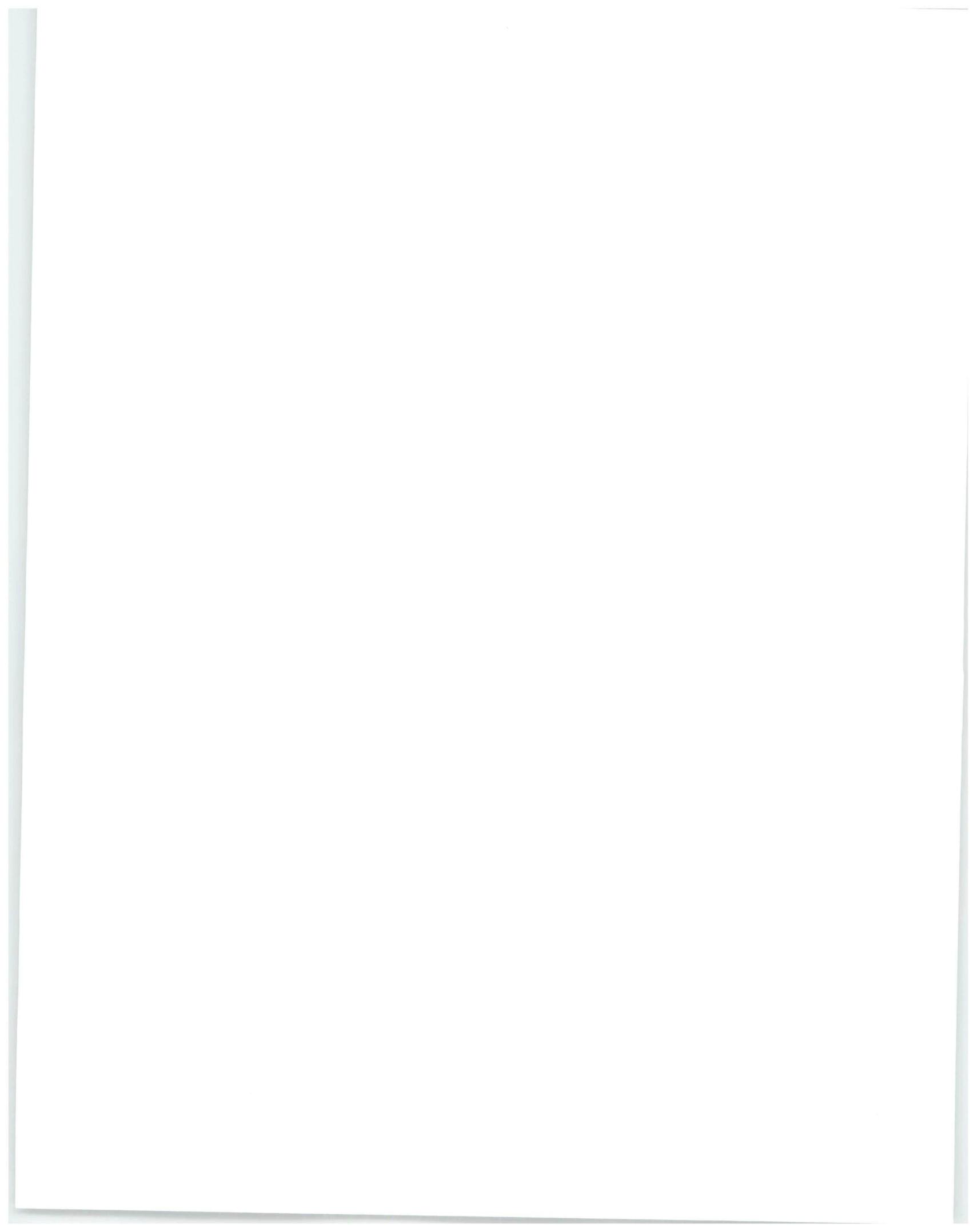
Le 22 novembre 2006 14 h 14 T

DOSSIER: RIC-2006

a. 12, P.L. n° 46, brochure anglaise, page 13

L'article 12 de ce projet de loi est modifié par le remplacement, dans le texte anglais du paragraphe 4°, des mots « and this Act » par les mots « or this Act ».

A d'art
PK



Am 3

Art. 25

AMENDEMENT 3

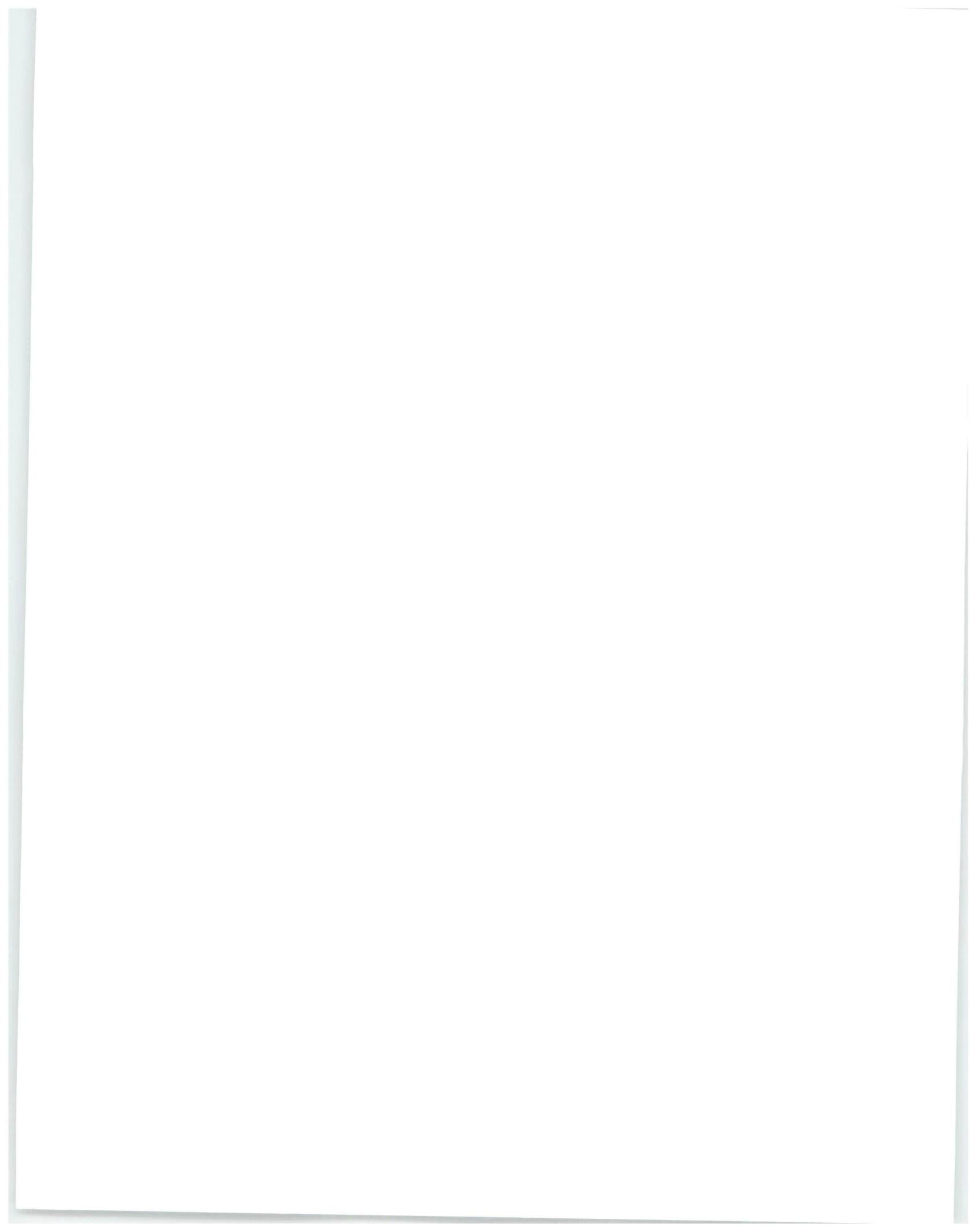
Le 22 novembre 2006 14 h 17 T

DOSSIER: RIC-2006

a. 25, P.L. n° 46, brochure anglaise, page 16

L'article 25 de ce projet de loi est modifié par la suppression, dans la deuxième ligne du texte anglais, des mots « to acquire ».

Adopté
PM



Am 4

Am-52

AMENDEMENT 4

Le 22 novembre 2006 14 h 39T

DOSSIER: RIC-2006

a. 52, P.L. n° 46, brochure anglaise, pages 28, 29 et 31

L'article 52 de ce projet de loi est modifié, dans le texte anglais :

1° par le remplacement, dans les paragraphes *a* et *b* du deuxième alinéa de l'article 1129.12.14 de la Loi sur les impôts, que cet article 52 édicte, des mots « investments concerned » par les mots « investments under the plan » ;

2° par le remplacement, dans le premier alinéa de l'article 1129.12.19 de la Loi sur les impôts, que cet article 52 édicte, des mots « If a qualifying security is the subject of an allowable redemption or repayment by a qualified cooperative or qualified federation of cooperatives from a partnership » par les mots « If a qualifying security held by a partnership is the subject of an allowable redemption or repayment by a qualified cooperative or qualified federation of cooperatives ».

Adopté
R

